

COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Réunion du 08 juin 2026

RAPPORT POUR INFORMATION

BILAN DE L'ANNEE 2025 DU COMITE NATIONALE D'ACTION SOCIALE (CNAS)

La politique d'action sociale de la Région Hauts-de-France repose sur plusieurs types d'offres dont l'adhésion à un organisme de portée nationale : le Comité National d'Action Sociale (le CNAS).

1. Le CNAS :

Le CNAS propose un très grand nombre de prestations sur différentes thématiques (enfants, solidarité, quotidien, culture, loisirs, vacances ...).

Les agents ayant une ancienneté de 6 mois au sein de la collectivité peuvent être bénéficiaires du CNAS.

Le bouquet propose un panel de prestations :

Axe 1 – Solidarité, accompagnement des agents et soutien à la vie familiale

- Bonification de tickets CESU enfance, dépendance et habitat
- Prestations liées au handicap
- Aide au déménagement
- Séjours vacances enfants et locations familiales meublées

Axe 2 – Soutien au pouvoir d'achat et au quotidien

- Chèques et cartes cadeaux à tarifs préférentiels
- Bonification de chèques lire, culture, disques et chèques-vacances
- Tarifs préférentiels assurances
- Tarifs préférentiels pour la location de véhicules
- Centrale d'achat de véhicules
- Offres locales partenaires

Axe 3 – Culture, sport, loisirs et convivialité

- Billetterie Meyclub
- Activités de loisirs et de plein air
- Carte de pêche et permis de chasse

Axe 4 – Accompagnement des parcours et valorisation des agents

- Aide au permis de conduire pour les agents et leurs enfants
- Financement de stages d'animateur ou de moniteur
- Attribution des médailles et valorisation des parcours professionnels

L'ensemble des agents peuvent bénéficier de l'offre du CNAS excepté les agents contractuels qui doivent avoir 6 mois d'ancienneté. Les prestations sont également ouvertes aux apprentis. Les retraités gardent le bénéfice de leur adhésion jusque-là fin de l'année de leur départ en retraite.

Bilan 2025

Pour l'année 2025, ce sont :

- **9 315 agents** bénéficiaires du CNAS
- 5 627 utilisateurs, auxquels s'ajoutent 293 médaillés de la promotion 2025 (suite au report de la cérémonie des médailles en janvier 2026), soit un total de **5 920 utilisateurs**
- **34 219** prestations mobilisées

2. Les chiffres clés

A. Montants des cotisations et prestations reversées :

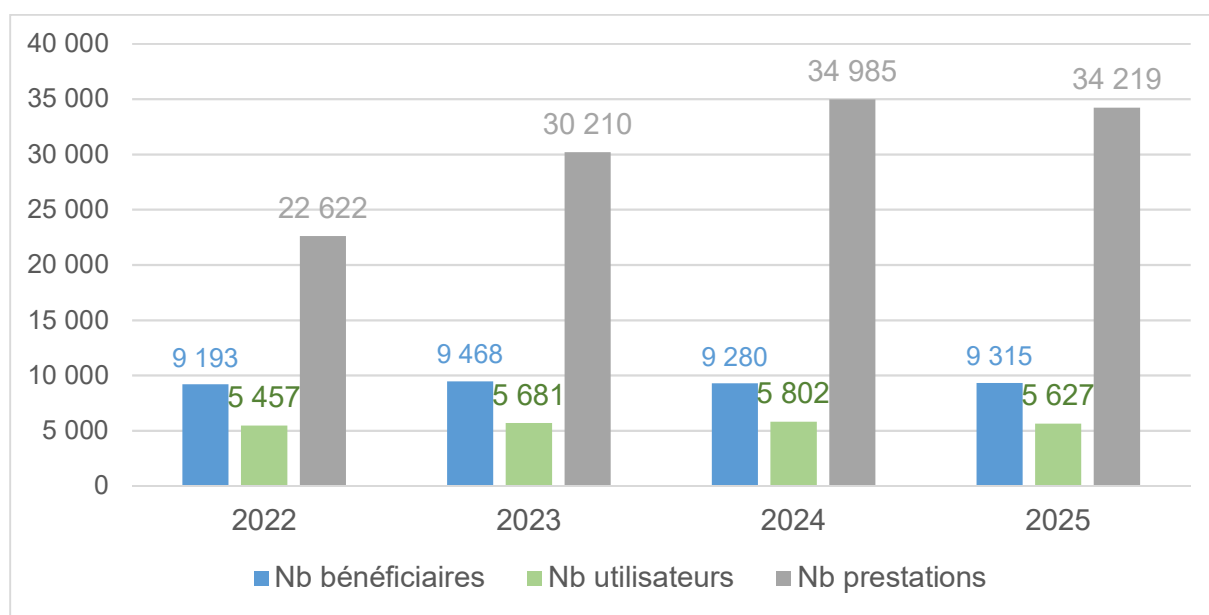
Année	Montants des cotisations réglées par la Région	Total des prestations reversés par le CNAS
2025	2 050 984 €	1 945 718 €*
2024	1 992 421 €	1 999 137 €
2023	1 995 980 €	1 876 338 €
2022	1 994 181 €	1 904 873 €

*montant réévalué à **2 002 308€** en intégrant les prestations médailles estimées à 56 590€

Les évolutions entre l'année 2024 et 2025 :

- Le montant des cotisations est passé de **1 992 421€ à 2 050 984 €**, lié à l'augmentation de 5 euros (soit 222 € par agent en 2025) de la cotisation et de 35 cotisations supplémentaires par rapport à l'année précédente. Pour toute adhésion à compter de septembre, le montant de la cotisation est réduit (soit 74 € par agent en 2025)
- Le montant total des prestations reversées est passé de **1 999 137 € à 2 002 308 €**

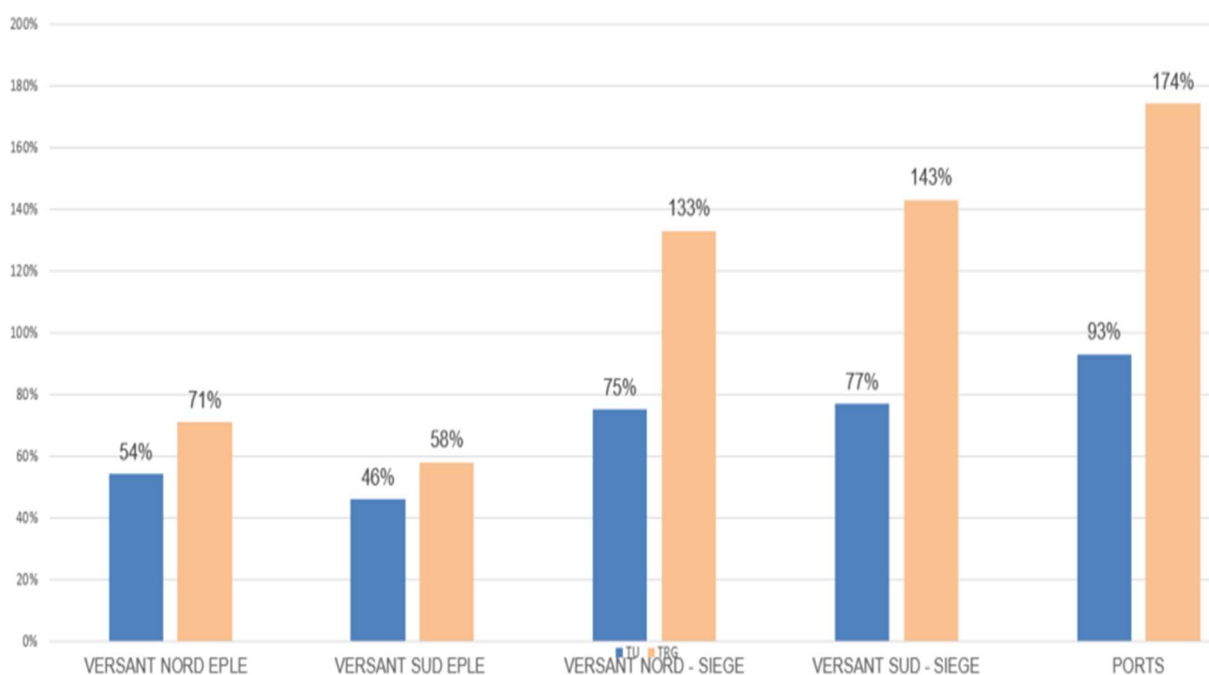
B. Nombre des bénéficiaires, utilisateurs, prestations



Entre 2024 et 2025, il est constaté :

- Une faible variation du nombre de bénéficiaires (+0,38%)
- Une forte croissance du nombre de prestations, avec un pic en 2024
- Une hausse régulière du nombre d'utilisateurs (+2%)
- Une dynamique globale positive et stable (2022/2025)

C. Chiffres clés par communauté



TU : Taux utilisateur : Le ratio entre le montant de la cotisation reversé aux bénéficiaires et le montant de la cotisation

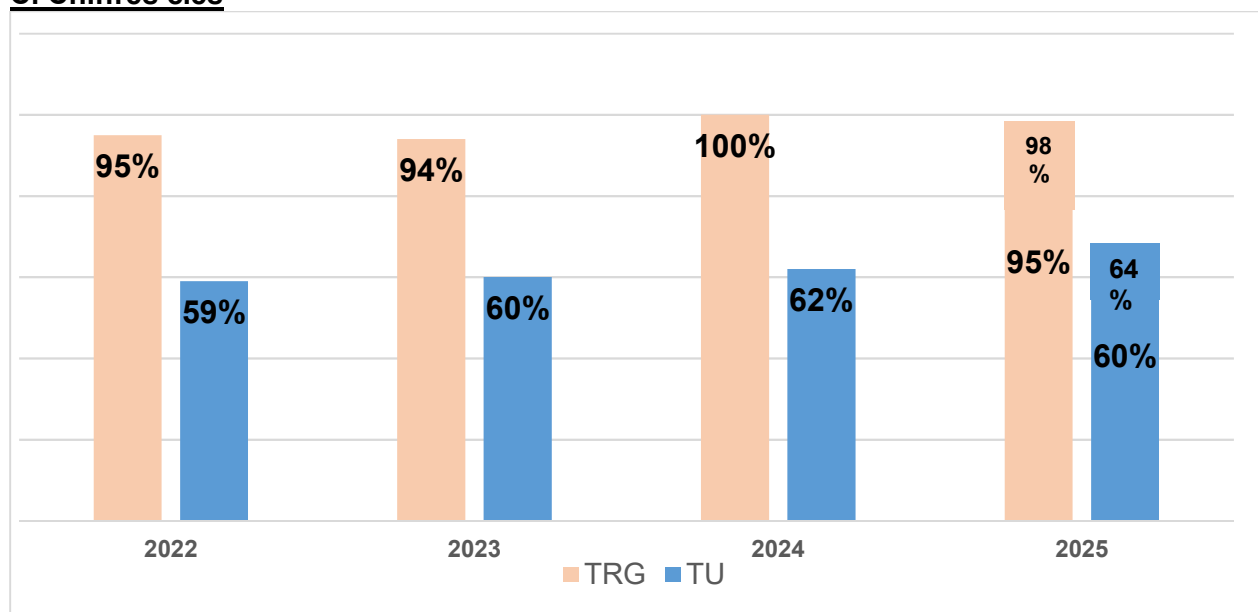
TRG : Taux de Retour Global : Le nombre de personne ayant utilisé les services du CNAS au moins 1 fois

NB : 293 médaillés seront comptabilisés en 2026 (156 EPLE et 137 Services)

Les agents sièges et ports ont un TRG qui est supérieur à la cotisation réglée. Ils optimisent l'utilisation de l'offre proposée par le CNAS.

Le travail engagé auprès des lycées doit être poursuivi pour une meilleure mobilisation du partenariat avec le CNAS. (Participation aux salons RH, envoi de catalogues au domicile des agents des lycées...)

C. Chiffres clés



Entre 2024 et 2025, il est constaté :

- Une dynamique globale très positive et les résultats sont stables. En 2025, nous atteignons de 98 % de TRG.
- L'amélioration continue du taux d'utilisateur (TU) qui avoisine les 64%.
- Un maintien à un excellent niveau de performance du taux de retour global (TRG)
- Une dynamique globale positive et stable (2022/2025)

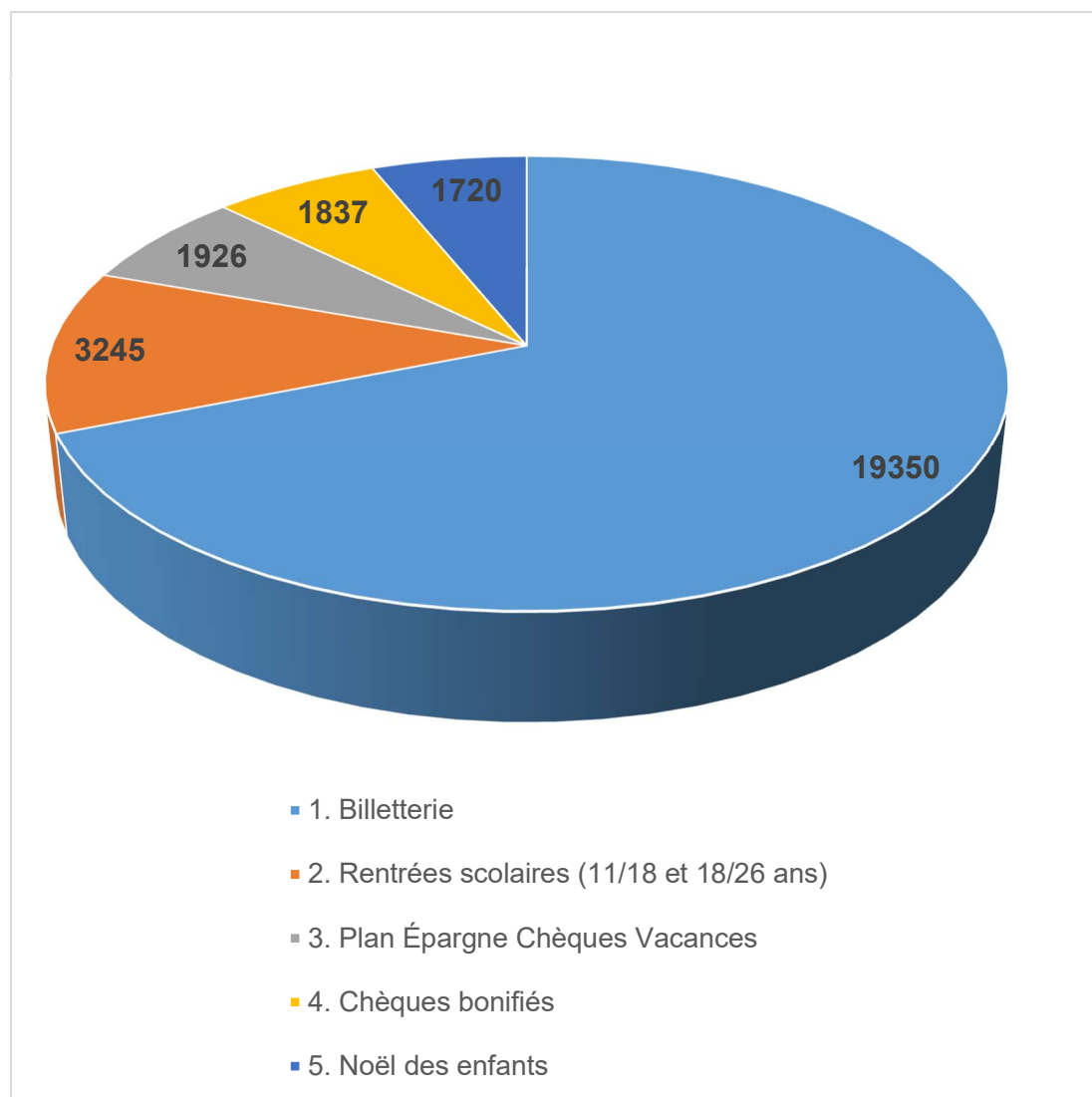
Les résultats obtenus sont le fruit d'un travail régulier et quotidien mené en collaboration avec le CNAS :

- Le service Action sociale a de nouveau obtenu l'envoi des catalogues directement au domicile des agents des lycées.
- Une communication régulière est également assurée sur LEO afin de présenter les nouveautés et de rappeler aux agents les prestations à solliciter selon les périodes clés de l'année.

Par ailleurs, le service Action sociale participe chaque mois à une réunion avec le CNAS pour examiner les situations pouvant être bloquantes et faciliter leur résolution.

D.TOP 5 des prestations et utilisateurs

1) Le nombre total de prestations :



En 2025, les prestations les plus utilisées sont :

- **La billetterie** : 19 350 prestations demandées
- **Les allocations de rentrées scolaires** : 3 245 prestations
- **Le plan d'épargne Chèques Vacances** : 1 926 prestations demandées

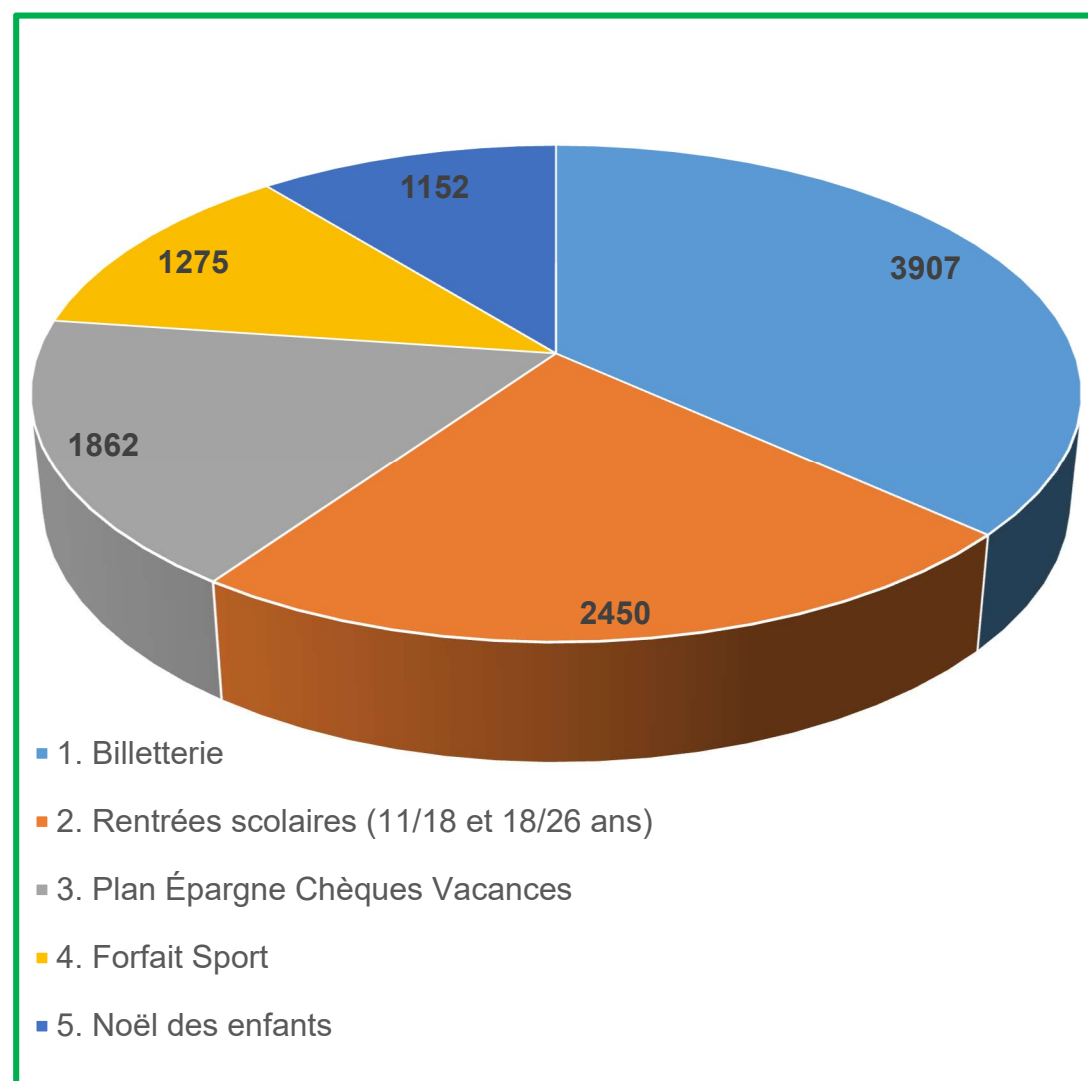
- **Les chèques bonifiés** : 1837 prestations*

Les chèques bonifiés regroupent à la fois les chèques-vacances (dont la valeur est augmentée grâce à une participation financière du CNAS, appelée *bonification*) et également les CESU, chèque lire et culture, et différentes enseignes comme Auchan, Carrefour...)

*Les chiffres qui sont retenus ici sont seulement ceux délivrés au format papier et reflètent partiellement la mobilisation de la prestation.

- **La prestation Noël des enfants** : 1720 prestations

2) Le nombre total d'utilisateurs

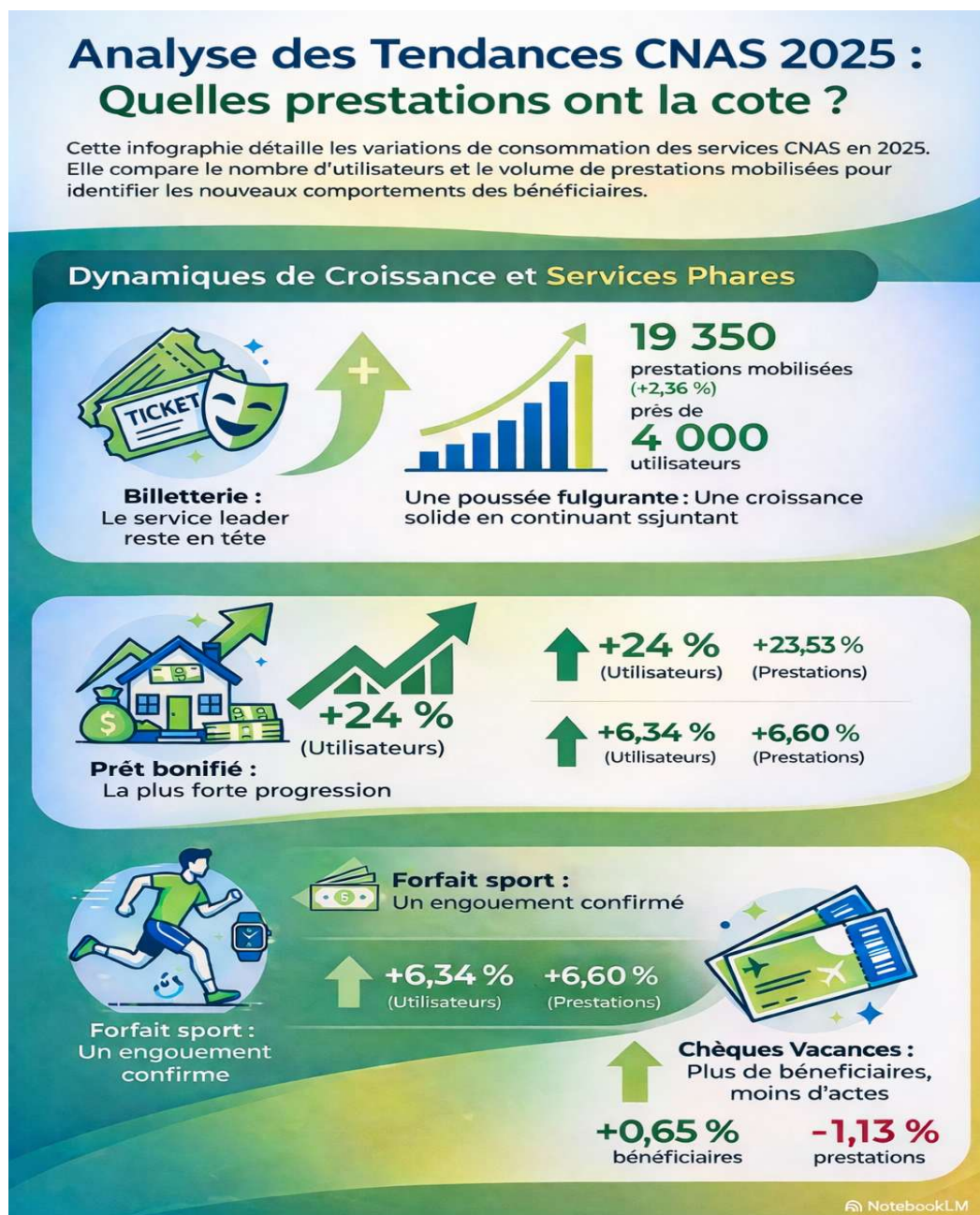


Les prestations comptant le plus d'utilisateurs sont les mêmes que celles les plus utilisées sauf en 4^{ème} position où on retrouve le forfait sport au lieu des chèques bonifiés.

Avec la baisse du pouvoir d'achat, les agents partent moins en vacances. Cette année, on observe un basculement : les demandes ne portent plus prioritairement sur les loisirs, mais sur des aides permettant de soutenir directement le pouvoir d'achat.

Dans ce contexte, le CNAS joue un rôle essentiel en apportant un véritable soutien financier aux agents.

E. Focus sur certaines prestations (infographie générée par l'IA)



Vous retrouverez un focus détaillé sur ces prestations en annexes.

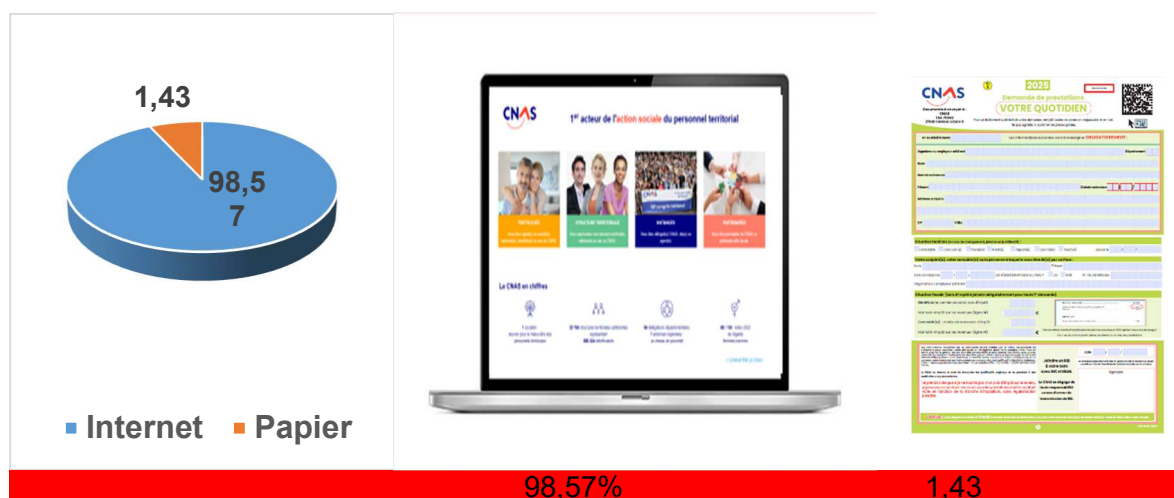
Volet solidarité :

En 2025, **287** agents ont bénéficié d'une aide à caractère social et solidaire. Ce qui représente au total **308** aides délivrées. Elles vont vocations à aider les agents.

Quelques exemples des aides qui ont pu être délivrées dans le cadre social et solidaire :

- Aide aux enfants handicapés
- Décès agent/conjoint
- Secours exceptionnels
- Aide à domicile

Répartition des demandes internet / papier



98,57% des demandes sont réalisées par internet et 1,43% par dossiers papiers.

3. Partenariat resserré au service des agents

Ce partenariat existe depuis 2009 soit depuis plus de 15 ans, le CNAS propose une offre mutualisée d'action sociale pour les agents : aides financières, prestations loisirs, accompagnement social et avantages du quotidien. Il constitue un levier d'attractivité, de fidélisation et de qualité de vie au travail.

A. Actions réalisées en 2025

- ✓ A titre exceptionnel, le CNAS a envoyé **5 996 catalogues** au domicile des agents lycéés.
- ✓ **10 réunions mensuelles** entre service Accompagnement Social de la Direction des Ressources Humaines et l'antenne régionale du CNAS
 - Suivi des actualités, planning des actions à menées, suivi de dossiers ou de demandes spécifiques
 - Définir une stratégie de communication adaptées selon les thématiques et les profils des agents
 - Suivre les modalités administratives
 -
- ✓ **Organisation de 2 webinaires** : Traitement social et fiscal (TSF) / les 17 et 24 mars 2025.

Certaines prestations sont considérées comme compléments de revenus et sont ainsi soumises à l'**impôt sur le revenu** selon le taux de prélèvement à la source du bénéficiaire.

Afin de limiter l'impact financier pour ses bénéficiaires, le conseil d'administration du CNAS a décidé :

- D'augmenter le montant de certaines prestations **de 10%**
- De revoir les conditions d'attribution pour certaines d'entre elles (la prestation rentrée scolaire, évolution de la prestation aide à domicile...).

A titre d'exemple : pour la prestation rentrée scolaire, Le CNAS a privilégié l'envoi d'un chèque cadeau d'un montant plus important et non soumis aux impôts sur le revenu plutôt qu'un versement sur le compte bancaire.

Ces actions permettent ainsi pour les agents d'avoir un maximum de prestations non soumises à l'impôt sur le revenu, et de percevoir des prestations revalorisées.

Ces Webinaires nous ont permis d'expliquer ses nouveautés et de répondre aux interrogations des agents.

- ✓ **Participation à l'Assemblée Départementale du CNAS (24 Avril 2025 à Boeschèpe) :**

Assister à la restitution du bilan annuel, des actualités à venir et porter les demandes des agents de la collectivité

- ✓ **Participation aux 6 salons RH organisés au sein des lycées :**

- ☐ **10 février : lycée Blériot à Cambrai (59)**
- ☐ **11 février : lycée Boucher de Perthes à Abbeville (80)**
- ☐ **07 avril : lycée Marie Curie à Nogent sur Oise (60)**
- ☐ **08 avril : lycée Carnot à Bruay-la-Buissière (62)**
- ☐ **20 octobre : lycée Pasteur à Hénin Beaumont (62)**
- ☐ **21 octobre : lycée Condorcet à Saint Quentin (02)**

B. Actions réalisées depuis le début de l'année 2026 :

- ✓ A titre exceptionnel, le CNAS a envoyé **5 908 catalogues** au domicile des agents des lycées.
- ✓ Poursuite des **réunions mensuelles** entre le service Action Sociale de la Direction des Ressources Humaines et l'antenne régionale du CNAS
- ✓ **Cérémonie des médailles à Liévin :**

16/01: Accompagnement des agents (*demande médailles, présentation de l'offre, départ à la retraite*)

- ✓ **Accompagnement des correspondants Nouveautés et Actualités 2026**

20/01 : Réunion des correspondants et des assistantes sociales

✓ **Participations aux salons RH :**

- ☐ 27 janvier : Lille (59)
- ☐ 03 février : Amiens (80)
- ☐ 16 février : Lycée Jean Perrin à Lambersart (59) et Lycée Jeanne Hachette à Beauvais (60)
- ☐ 13 avril : Lycée Lurcat à Maubeuge (59)
- ☐ 14 avril : Lycée Thuillier à Amiens (80)

✓ **Autres manifestations :**

- Participation à la semaine QVTC organisée entre le 15 et le 19 juin 2026
- Sensibilisation aux offres locales

Annexes :

Le Forfait sport

	<u>Forfait Sport</u>	
	<u>Nb utilisateurs</u>	<u>Nb prestations</u>
2025	1 275	1 302
2024	1 199	1 221
Progression en %	6,34%	6,63%

Pour le **Forfait sport**, une augmentation de **6,34%** du nombre d'utilisateurs (de 1199 à 1275) ainsi qu'une augmentation de 6,6 % pour le nombre de prestations (de 1221 à 1302) sont constatées.

Les prêts bonifiés

	<u>Prêts bonifiés</u>	
	Nb utilisateurs	Nb prestations
2025	160	168
2024	129	136
Progression en %	24%	23,53%

- Pour les **Prêts bonifiés**, une augmentation de **24%** du nombre d'utilisateurs (de 129 à 160) ainsi qu'une augmentation de **23,53%** pour le nombre de prestations (de 136 à 168) sont constatées.

Le séjour Vacances sans enfant

	Séjour Vacances sans enfant	
	Nb utilisateurs	Nb prestations
2025	75	75
2024	106	108
Évolution en %	-29%	-30,56%

- Pour le séjour Vacances sans enfant, une diminution de **29%** du nombre d'utilisateurs (de 106 à 75) ainsi qu'une baisse de **30,56%** pour le nombre de prestations (de 108 à 75) sont constatées.

La billetterie (cinéma, spectacle, parcs)

	Billetterie (cinéma, spectacle, parcs)	
	Nb utilisateurs	Nb prestations
2025	3 907	19 350
2024	3 826	18 904
Progression en %	2,12%	2,36%

- Pour la **Billetterie**, une augmentation de **2,12%** du nombre d'utilisateurs (de 3 826 à 3 907) ainsi qu'une augmentation de **2,36%** pour le nombre de prestations (de 18 904 à 19 350) sont constatées.

Le Plan Epargne Chèques Vacances PECV

	Plan Épargne Chèques Vacances (PECV)	
	Nb utilisateurs	Nb prestations
2025	1 862	1 926
2024	1 850	1 948
<i>Progression en %</i>	<i>0,65%</i>	<i>-1,13%</i>

- Pour le **Plan Epargne Chèques Vacances**, une augmentation de **0,65%** du nombre d'utilisateurs (de 1850 à 1862) , il est à noter une baisse de **1,13%** pour le nombre de prestations (de 1 948 à 1 926) sont constatées.

Rentrée scolaire Bénéficiaires *Nouveauté*

Apprenti région qui bénéficient de la prestation rentrée scolaire

	Rentrée scolaires bénéficiaires	
	Nb utilisateurs	Nb prestations
2025	26	26
2024	25	25
2023	0	0
<i>Progression en %</i>	<i>4%</i>	<i>4%</i>

- Pour la rentrée scolaire Bénéficiaires, une augmentation de **4%** du nombre d'utilisateurs (de 25 à 26) ainsi qu'une augmentation de **4%** pour le nombre de prestations (de 25 à 26) sont constatées.